

MÉMO RENTRÉE 2020

Madame, Monsieur, Chers parents,

Nous sommes heureux de vous présenter les informations requises pour une bonne organisation de la rentrée. Merci d'y prêter l'attention nécessaire.

Nous sommes prêts à accueillir vos enfants et à vous présenter nos nouveautés et notre thème d'année lors des réunions générales de rentrée déjà fixées.

Je vous prie de croire, Chers parents, en mon entier dévouement.

*Le Chef d'établissement Coordinateur,
Thomas HUREL*



Comme suite aux annonces nationales de mise à jour des consignes sanitaires liées à l'épidémie Covid-19, les modalités de mise en œuvre dans notre Ensemble scolaire vous seront très prochainement communiquées.

D'ores-et-déjà, nous rappelons que l'usage du masque restera obligatoire en tous lieux de l'enceinte scolaire.

VOS INTERLOCUTEURS

Collège NOTRE-DAME	Collège BOSSUET	Lycée BOSSUET
Mme Élisabeth COMBY Adjointe au Chef d'établissement Responsable du niveau 3 ^{ème}	Mme Nathalie OSSELAER Adjointe au Chef d'établissement Responsable du niveau 3 ^{ème}	Mme Nathalie OSSELAER Adjointe au Chef d'établissement Responsable du niveau 1 ^{ère}
M. Olivier PLATS Cadre d'éducation	M. Pierre-François DAVID Cadre d'éducation	Mme Corinne MAGNE Cadre d'éducation
Mme Sylvie ROBERT Secrétaire	Mme Danièle COULETTE Secrétaire	Mme Patricia MALLET Secrétaire
Mme Catherine MONTEIL Responsable des niveaux 6 ^{ème} et 4 ^{ème}	Mme Cécile TESSIER Responsable des niveaux 6 ^{ème} et 5 ^{ème}	Mme Élisabeth COMBY Responsable du niveau 2 ^{nde}
Mme Clémence CAUCHY Responsable du niveau 5 ^{ème}	Mme Pascale DAHER HEYMES Responsable du niveau 4 ^{ème}	Mme Marie PARGOUX Responsable du niveau Terminale Chargée de mission Post-Bac

LES HORAIRES DE LA RENTRÉE

Date	Site NOTRE-DAME	Site BOSSUET
Mardi 1^{er} septembre 2020	8 h 30 : 6 ^{èmes}	
		9 h 30 : 6 ^{èmes}
		13 h 00 : 2 ^{ndes}
		14 h 00 : 3 ^{èmes}
	15 h 00 : 3 ^{èmes}	
Mercredi 2 septembre 2020	8 h 00 : 5 ^{èmes}	8 h 00 : 5 ^{èmes} ; 1 ^{ères}
	9 h 00 : 4 ^{èmes}	9 h 00 : 4 ^{èmes}
		10 h 00 : Terminales

Organisation des journées du mardi 1^{er} et du mercredi 2 septembre 2020

6 ^{èmes} et 3 ^{èmes} des deux Collèges + 2 ^{ndes}	Les élèves seront pris en charge par leur Professeur Principal et quitteront l'établissement à 16 h 55 . Le service de restauration et les transports sont effectifs dès ce 1 ^{er} septembre.
5 ^{èmes} et 4 ^{èmes} des deux Collèges + 1 ^{ères} et Terminales	Les élèves seront pris en charge par leur Professeur Principal et quitteront l'établissement à 11 h 55 . Le service de restauration et les transports sont effectifs dès ce 1 ^{er} septembre.

➤ **Les cours** débuteront selon l'emploi du temps de l'année scolaire, **à partir du jeudi 3 septembre**, porté à votre connaissance à la rentrée et que vous voudrez bien signer après la 1^{ère} journée (ou demi-journée) de classe de votre enfant.

➤ Une **Journée de Cohésion** pour tous les **élèves de 6^{ème}** aura lieu le **vendredi 4 septembre** et pour tous les **élèves de 2^{nde}** le **vendredi 25 septembre** (une circulaire spécifique sera distribuée aux élèves le jour de la rentrée).

➤ **Accueil des élèves internes** : les élèves internes seront accueillis, avec leur famille, le **vendredi 28 août** à 18 h 00 sur le site BOSSUET. Ils pourront ainsi apporter leur nécessaire d'internat et le déposer dans leur chambre mais aussi rencontrer le Chef d'établissement, la responsable et les surveillants de l'internat. Un **buffet dinatoire** sera partagé afin de faire connaissance. Chacun pourra ensuite regagner son domicile pour le week-end. Les élèves internes intégreront leur collège ou le lycée selon les horaires indiqués mardi 1^{er} ou mercredi 2 septembre 2020.

LES FOURNITURES SCOLAIRES

Les listes des fournitures scolaires sont disponibles sur notre site internet www.edmichelet-brive.org.

VENTE DES REPAS – CARTES SELF

Des cartes de restauration nominatives seront remises à tous les **nouveaux élèves** le jour de la rentrée. En cas de perte, demander un renouvellement de la carte sera facturé 5 €.

Vous créditez le compte de votre enfant :

- Par carte bancaire via la plateforme *École Directe* :
 - Les codes d'accès seront transmis aux **nouveaux élèves** durant la 2^{ème} semaine après la rentrée.
 - Les élèves déjà scolarisés dans l'Ensemble scolaire conserveront leur code et pourront se connecter durant la 2^{ème} semaine après la rentrée.
- Par chèque à l'ordre de « *OGEC Edmond MICHELET* ».
- En espèces, à déposer aux bureaux d'accueil des sites Bossuet et Notre-Dame ou au Service Comptabilité situé sur le site Bossuet.

COMPLÉMENTS DE DOSSIER

➤ **Dossier d'inscription ou de réinscription** : toute pièce manquante sera remise **dès la rentrée** au professeur principal qui transmettra au secrétariat.

➤ **Assurance scolaire :**

- La Mutuelle Saint-Christophe : l'information sera transmise sur *École directe* (possibilité de télécharger directement le document sur le site de la *Mutuelle Saint-Christophe*). Le montant de la cotisation est de 11 € par élève pour l'année (règlement par chèque à l'ordre de l'*OGEC Edmond Michelet*).
- Autre possibilité : joindre une attestation d'assurance individuelle accident 2020 – 2021.

BOURSES DE COLLÈGE

Bourses nationales et bourses d'aide aux repas (Conseil Départemental - uniquement pour les collégiens inscrits demi-pensionnaire 4 jours) : pour toute demande de bourses, prière de retirer un dossier au secrétariat du Collège à compter du lundi 7 septembre 2020. Il devra être retourné au même secrétariat **au plus tard le 2 octobre 2020**. Au-delà de cette date, votre demande ne pourra pas être prise en compte.

LES HORAIRES PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE

Collège Notre Dame – Jeanne d'Arc	Collège et Lycée Bossuet
7 h 55 → 11 h 55	
13 h 00 ou 13 h 55 → 16 h 55 ou 17 h 50	

ACCUEIL DES ÉLÈVES

- **Accueil du matin :** dès 7 h 30 à Notre Dame – Jeanne d'Arc et à Bossuet.
- **Étude du soir :**
 - { de 17 h 15 à 18 h 45 au Collège Notre Dame – Jeanne d'Arc ;
 - { de 17 h 00 à 18 h 45 au Collège et Lycée Bossuet.

Attention aux horaires d'ouverture des portails durant la pause méridienne (voir règlement intérieur).

VACANCES SCOLAIRES 2020 – 2021

Toussaint	du vendredi 16 octobre 2020 après la classe au lundi 2 novembre 2020 au matin
Noël	du vendredi 18 décembre 2020 après la classe au lundi 4 janvier 2021 au matin
Hiver	du vendredi 5 février 2021 après la classe au lundi 22 février 2021 au matin
Printemps	du vendredi 9 avril 2021 après la classe au lundi 26 avril 2021 au matin
Les cours ne seront pas assurés le lundi 5 avril (<i>Lundi de Pâques</i>) ; le jeudi 13 et le vendredi 14 mai 2021 (<i>Fête de l'Ascension</i> et "pont") et le lundi 24 mai 2021 (<i>Lundi de Pentecôte</i>)	
Été	Mardi 6 juillet 2021 après la classe

SANTÉ



ATTENTION !

Conformément aux instructions ministérielles, aucun médicament ne pourra être pris par un élève sans présentation de l'ordonnance et d'une autorisation parentale écrite.

